

armements, dont le programme d'action annoncé par le premier ministre Mulroney en février 1991, en vue d'accroître la transparence, les consultations et la limitation des transferts d'armements au niveau international.

Le deuxième rapport suit la même disposition que le premier rapport, rendu public en mars 1991. On y compare les niveaux d'exportation des deux années.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874